

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Alors voilà ! Hier, dans l'après-midi, je bêchais mon jardin contigu au vôtre, quand une de vos abeilles m'a piqué au nez. J'ai enflé, je me suis senti mal et j'ai dû quitter mon travail. J'ai ainsi perdu une demi-journée. Vous me devez donc trente francs.

— Très juste, les voici.

Tandis qu'il empochait l'argent, un petit sourire en coin, sa rancœur pour les abeilles s'étant estompée en pensant qu'après tout, à ce tarif, il accepterait bien, de temps en temps, une piqûre... il fut rappelé à la réalité par le notaire.

— Vous oubliez une chose, mon ami.

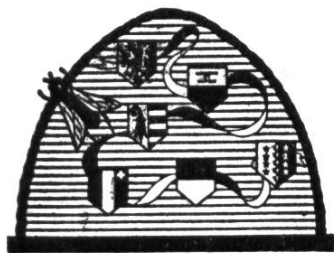
— Quoi donc, cher Maître ?

— Vous ne m'avez pas réglé ma consultation juridique. Pour vous, en bon voisin, je vous fais un prix. C'est seulement trente francs.

Le travailleur, piqué et sans réplique, salua le notaire. Chacun reprit son chemin, tous deux étant quitte.

Glané dans un journal apicole par

Adé.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

† Paul Chollet, Boudevilliers

Les parents et amis de M. Paul Chollet, ancien agriculteur et vétéran de la section d'apiculture du Val-de-Ruz, lui ont rendu les derniers honneurs au cimetière de Boudevilliers le 20 juin passé.

M. Chollet était né en 1888 à la ferme de Bussy-sur-Valangin que ses parents exploitaient.

Lors de son mariage en 1929, il vint habiter le village de Boudevilliers qu'il n'a plus quitté, mais ses abeilles il les avait, après sa retraite, placées chez l'un de ses deux fils qui avait repris entre-temps le domaine de Bussy.

M. Chollet était un homme très pieux et très estimé, il suivait régulièrement malgré son âge les manifestations de la section.

Son autre fils, aussi apiculteur, a repris avec un petit-fils l'exploitation de ses colonies.

Nous garderons de cet homme simple et aimable un souvenir ému, et nous adressons encore à sa veuve, à ses deux fils et à leur famille notre vive sympathie.

S.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MOUDON ET ENVIRONS

† Paul Pasche

C'est à l'âge de 70 ans, plus précisément le 26 octobre 1974, que s'est éteint M. Paul Pasche, de Martherenges.

Père de notre président de section, M. Jean-Paul Pasche, qu'il a su intéresser à l'apiculture depuis son plus jeune âge, notre ancien collègue, dont le mérite apicole n'est plus à faire, a même transmis une partie de son savoir à ses deux petits-fils, déjà passionnés.

Paul, pour ses amis apiculteurs, a donné beaucoup et nous ne saurions rester indifférents en face des résultats obtenus, tant en pastorale qu'en élevage. Grâce à son intérêt pour la nature, à son dévouement, son hospitalité toujours généreuse aussi bien qu'à sa gentillesse, plusieurs de nos membres se sont unis dans le travail et la persévérance où ils ne trouvèrent dès lors que plaisir et satisfactions.

Ceux-ci se groupent une fois encore pour te dire : « Merci, Paul !... » et présenter à toute ta famille l'expression de leur plus vive sympathie et sentiments de reconnaissance.

Un membre de la section.

SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES

† Emile Paratte

Le 7 février dernier nous parvenait la triste nouvelle du décès de M. Emile Paratte, survenu après quelques semaines d'hospitalisation. Agé de 77 ans, le défunt était vérificateur des comptes de la section Franches-Montagnes ; il avait également rempli cette fonction auprès de la SAR il y a quelques années.

Etant resté célibataire, il passa sa vie active au domaine de la Pautelle qu'il exploitait avec ses frères et sœurs. Grand ami et éleveur de chevaux, il exerça la fonction de caissier du Syndicat chevalin durant de nombreuses années.

Dès sa jeunesse il aima les abeilles et, lorsqu'il quitta son domaine pour passer sa retraite au village du Noirmont, il se réserva la jouissance du rucher et continua à soigner ses avettes avec amour.

Il allait recevoir la distinction de vétérinaire, à l'assemblée du printemps, pour 40 années de sociétariat.

A sa famille, spécialement à son frère, va l'expression de la sympathie et la reconnaissance des apiculteurs francs-montagnards.

C. S.

SECTION DE LA CÔTE NEUCHÂTELOISE

Nous avons eu la douleur de perdre trois de nos membres au cours du dernier exercice, à savoir :

M. **Albert Calame**, domicilié à Sombacour-Colombier, qui avait demandé son admission dans notre société par l'intermédiaire de l'inspecteur des ruchers de son cercle en 1962 et qui s'est éteint le 9 mai 1974.

M. **Robert Loeffel**, domicilié à La Mairesse-Colombier, membre de notre groupement depuis 1929, décédé le 15 octobre 1974.

M. **Marcel Béguin**, habitant à Rochefort, membre actif dès 1959, père de notre caissier, qui a été rappelé dans l'au-delà le 16 novembre 1974.

Ces deuils ont été rappelés à la mémoire de nos membres qui ont assisté aux assemblées de comité et de section. Nous prions les familles des disparus de bien vouloir accepter nos plus sincères condoléances.

Le comité.

SECTION VEVEYSE

La section a été doublement frappée par le deuil en ce début d'année 1975. Deux membres vétérans nous ont quittés pour un monde meilleur.

† Albert Michel, Remaufens

Le 25 février dernier, une assistance nombreuse et émue conduisait à sa dernière demeure notre collègue Albert Michel, retraité GFM, décédé à l'âge de 71 ans après plusieurs mois d'hospitalisation. Membre vétéran de la section et de la SAR, il avait reçu en 1968 le diplôme de la section et le souvenir SAR pour 25 ans de fidélité à la cause apicole.

Homme droit, intègre et serviable, toujours prêt à rendre service à un parent, ami ou voisin, il jouissait de la considération générale.

Les obsèques furent le témoignage de l'estime que chacun apportait à la famille, et un dernier hommage au défunt.

Que toutes les familles, neveux et nièces, trouvent encore ici l'expression de notre profonde sympathie.

† Joseph Maillard, Saint-Martin

Le mardi 25 février dernier, de nombreux parents et amis accompagnaient à sa dernière demeure notre collègue M. Joseph Maillard, décédé à l'âge de 90 ans après quelques semaines de maladie.

Le défunt avait élevé une belle famille dont dix enfants sont encore vivants et qui l'entouraient d'une grande affection.

Membre vétéran de la SAR, il avait reçu en 1968 le plateau gravé, souvenir pour 40 ans de fidélité à la cause apicole.

Membre fidèle, il participait régulièrement aux assemblées, aux sorties et courses de section tant que sa santé le lui permit.

Cher Joseph, vous nous avez quittés mais votre souvenir nous restera.

Les obsèques furent le témoignage de l'estime que chacun apportait à la famille et un dernier hommage au défunt.

A sa famille, enfants et petits-enfants, nous présentons ici encore notre témoignage de sincères condoléances.

Le comité.

Convocations

SECTION AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

Comme déjà annoncé dans le précédent journal, il est rappelé à nos membres, l'assemblée de printemps qui aura lieu au **Restaurant de l'Union des Peuples, à Cornol le dimanche 13 avril prochain, à 14 h. 15** avec l'ordre suivant :

1. Ouverture et bienvenue ; 2. Nomination des scrutateurs ; 3. Lecture du dernier procès-verbal ; 4. Rapport du président ; 5. Rapport du caissier ; 6. Rapport des vérificateurs ; 7. Nomination de deux membres comme vérificateurs pour 1975 ; 8. Fixation de la cotisation annuelle pour 1976 ; 9. Réélection du président ; 10. Élection du comité ; 11. Démission et admission ; 12. Nomination de membre d'honneur ; 13. Achat de boîtes à miel ; 14. Divers et imprévus.

Comme il est envisagé un prochain achat de boîtes pour miel, les membres désireux de se munir de ces emballages sont priés d'assister à cette réunion, pendant laquelle seront prises les commandes.

Invitation très cordiale à tous nos membres, dames, enfants et amis de notre société.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA BÉROCHE ET ENVIRONS

Lundi 14 avril 1975, à l'Hôtel de la Poste, à 20 h., à Saint-Aubin, réunion avec causerie et cours.

Les conseillers apicoles.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle le **lundi 14 avril 1975, à 20 h. 30, au local, Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.**

Votre comité vous invite à venir écouter notre collègue le Dr Paul Zimmermann qui traitera le sujet : «-Le mondiales des insectes ».

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE, ROMONT

Les membres de la société sont convoqués à l'assemblée annuelle de printemps qui aura lieu le **samedi 12 avril, à 20 h. 15, au Café de la Parqueterie, à Mézières.**

Tractanda habituels. Film en couleur : « La faune et la flore de nos Alpes », réalisé par M. Peissard, garde-chasse à Tavel, et commenté par l'auteur.

Nous comptons sur une nombreuse participation.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'ENTREMONT

Assemblée annuelle de la section d'Entremont, le **dimanche 6 avril 1975, à 13 h. 30, à l'Hôtel de la Poste, au Châble (Bagnes).** Conférencier : M. Bärffuss.

Le comité.

SECTION DU VAL-DE-RUZ

Cours apicole avec projection de diapositives. Le **vendredi 11 avril 1975, à 20 h., à la Croix-d'Or, Chézard.**

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MARTIGNY

Les membres de la société sont avisés que l'assemblée annuelle de section se tiendra le **dimanche 13 avril 1975, à 14 h., dans une des salles du collège de Riddes.**

L'ordre du jour vous sera communiqué par circulaire.

L'assemblée sera suivie d'une causerie sur un sujet apicole, donnée par M. Robert Coppex, apiculteur-éleveur et inspecteur des ruchers à Vouvry.

Nous espérons vous rencontrer très nombreux à cette occasion.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Elevage et changement de reines en 1975 : les membres intéressés par cette action voudront bien écrire ou téléphoner leur intention au président au N° 26 64 56, d'ici au 14 avril 1975, de préférence entre 18 h. et 20 h., soit pour obtenir du couvain ou des cellules de reine, éventuellement montée à la station de fécondation de l'Hongrin. Rencontre à fin avril par convocation individuelle.

Apimondia Grenoble, 9/14 septembre 1975 : prenez une décision sans tarder. Le numéro de téléphone indiqué plus haut renseignera également.

Course au Pays de Fribourg en car

Une circulaire indiquant le parcours, l'horaire, les visites de ruchers, le repas, le prix, vous sera envoyée en temps opportun.

Le comité.

Communiqués

INSPECTION DES RUCHERS DANS LE CANTON DE VAUD

Un recensement officiel des ruchers aura lieu **le 19 avril 1975**.

Pour cette date, les apiculteurs doivent annoncer par écrit, à l'inspecteur régional des ruchers, l'effectif de leurs colonies, **sauf s'il n'y a pas eu de modification depuis le dénombrement du 19 avril 1974**.

*Service vétérinaire cantonal
Lausanne.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Le comité s'étant réuni le lundi 10 mars, voici quelques nouvelles fraîches.

Une assemblée générale se tiendra **le samedi 12 avril 1975, à 14 h., au Buffet de la Gare de la Chaux-de-Fonds**. A cette occasion, les vétérans SAR suivants recevront la distinction :

Pour 40 ans de sociétariat ; les membres : André Beiner, Edouard Huguenin, du Locle, et Charles Kaufmann, de La Chaux-de-Fonds.

Pour 25 ans de sociétariat ; les membres : Paul Borel, du Locle, Gérald Ducommun et Armand Etter, des Ponts-de-Martel, Marcel Robert, de Martel-Dernier, René Calame et René Clémence, de La Chaux-de-Fonds.

Le souper annuel ne se fera pas cette année, compte tenu que notre section organisera la rencontre cantonale qui durera une journée (avec repas). Cette rencontre se tiendra le 8 ou le 22 juin 1975. (Sous toute réserve.)

Notre conseiller apicole (Roger Delabays) se tient à disposition des membres pour prodiguer des conseils. Un cours sera éventuellement organisé.

D'autre part, l'assemblée des délégués à la Fédération neuchâteloise s'est tenue à la gare d'Auvernier, le vendredi 7 mars 1975. A cette occasion, M. Gobbo releva que les fiches du recensement apicole sont souvent retournées bien après la date limite. De nombreux rappels doivent être envoyés. En 1975 des sanctions seront prises contre les éternels retardataires !

M. Muller, président de la fédération, signale que dans le cadre d'Apimondia (Grenoble), le tour N° 6 a été retenu. Période : une semaine en septembre. Prix : 500 francs français.

Ceux qui désirent des renseignements peuvent les obtenir directement auprès de M. Muller.

Le comité.

Comptes rendus

FÉDÉRATION JURASSIENNE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

Assemblée des délégués le 1^{er} mars 1975, à 15 h., au Restaurant National, à Moutier.

Les délégués de toutes les sections étant présents, M. le président Paul Girod ouvre l'assemblée à 15 h. 15. Le PV de l'assemblée 1974 est lu par M. Huguenin ; il est adopté. Le caissier M. Ankli présente les comptes qui bouclent par un léger déficit. Les comptes et le rapport de la commission sont adoptés avec remerciements. Cotisations 1975 : pas de changement.

A vendre 15 à 20 ruches DB bien peuplées. Emplacement idéal rive gauche, commune genevoise. Prix bas.

S'adresser à Henri Wettstein - 21, Point du Jour - 1202 Genève - Tél. (022) 33 35 80.

Bel exposé de M. Jecker, sous-commissaire, sur l'état sanitaire des ruchers en 1974. Il en est de même de M. Aeschlimann pour son exposé concernant le travail du groupes d'élevage des reines.

En 1975 une sortie est prévue. L'organisation en est laissée à la section Ajoie - Clos-du-Doubs. Sur proposition de M. Freléchoux, de Boncourt, une série d'affiches seront apposées dans les villages. Ces affiches mettront en garde les agriculteurs qui traitent leurs champs avec des produits toxiques pour les abeilles. Une somme de 500 fr. est allouée pour ce travail.

Bon exposé de M. Moller sur la question des races carnioliennes et caucasiennes qui sont résistantes au climat du Jura.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance à 17 h. 40 et souhaite à chacun un bon retour à la maison.

Le secrétaire : *Alex. Badan.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

C'est à Marly que les apiculteurs de cette région avaient été convoqués pour leur assemblée générale, le 23 février dernier.

En déclarant l'assemblée ouverte, M. Henri Macherel, président, souhaite la bienvenue à tous les membres présents, sans oublier les membres d'honneur.

La lecture du protocole ne donnant lieu à aucune remarque, celui-ci est accepté à l'unanimité. Il en va de même des comptes qui, grâce au loto, nous laissent un bénéfice appréciable. Notre caissier propose à l'assemblée que le bouclage des comptes se fasse au 31 octobre de chaque année, évitant ainsi le chevauchement sur deux ans. L'assemblée donne son accord.

Après avoir rappelé la mémoire de nos disparus, M. Macherel donne connaissance de son 23^e rapport. Une fois n'est pas coutume, 1974 aura défié le vieux dicton. En effet, après un hiver qui n'en finissait plus, le printemps ignorait que pour être à l'heure il aurait dû être plus précoce. De plus, l'été ne s'annonçait pas sous son plus bel aspect. Et pourtant, il ne nous dispensa pas d'une bonne miellée tant attendue. Nous pouvons donc qualifier de favorable et très satisfaisante la saison passée. La moyenne par colonie a été de 15 à 50 kg. suivant les régions. Bien que nos colonies paraissent en bonne santé, il est fort possible qu'il y ait eu quelques pertes, du fait que nos abeilles ont dû hiverner sur du miellat de forêt.

Outre les réunions habituelles prévues dans notre programme d'activité de l'année 1974, il faut ajouter la visite de la station de fécondation du Petit-Mont. Le conférencier du jour, M. Schneider, nous a entretenus sur l'évolution de la sélection en Suisse et le travail encore en perspective. Réunion instructive et bien fréquentée, suivie d'un agréable pique-nique. En terminant, M. Macherel rappelle à chaque apiculteur qu'il est un devoir de se documenter afin de parfaire sa formation. A cet effet il ne faut pas oublier la bibliothèque de la SAR qui, dirigée par notre ami M. Georges Fragnière, ne demande qu'à nous servir.

Rapport des inspecteurs des ruchers : l'état sanitaire est en général satisfaisant. Deux cas de loque américaine sont à signaler à Bourguillon et Grolley. L'inspecteur suppléant nous recommande de bien contrôler nos abeilles au trou de vol, et, le cas échéant, d'aviser sans tarder l'inspecteur.

Contrôle des miels : le contrôle a porté sur un total de 3400 kg. et le miel était de bonne qualité. Beaucoup d'apiculteurs ont encore des cadres contenant du miel. Ceux-ci seront les bienvenus entre les deux récoltes.

Station de Coppi : 314 ruchettes ont été apportées avec 75 % de réussite. L'assemblée traditionnelle a été remplacée par celle du Petit-Mont.

Renouvellement du comité : sur propositions de MM. Georges Fragnière et Raymond Clément le comité est réélu pour une nouvelle période. Il en est de même pour notre président qui, par acclamations, est reconduit dans ses fonctions.

Admission : reflet de l'état de santé de notre société, 8 nouveaux membres viennent grossir nos rangs. M. Louis Macherel, en leur nom, remercie l'assemblée de la confiance et de l'amitié qui leur sont témoignées. Il se réjouit de retrouver ses petites bêtes et demande qu'au besoin nous lui apportions aide et conseils pour mener à bien cette nouvelle tâche.

Membre vétéran : M. Robert Bourqui, qui habite Colombier, manifeste beaucoup d'intérêt pour notre société à laquelle il est resté fidèle en reconnaissance des conseils reçus comme jeune apiculteur. Pour ses 25 années d'activité dans la SAR, il reçoit le diplôme de circonstance.

Divers : M. Léonard Burgy propose à l'assemblée de nommer membre d'honneur M. Louis Rossier qui ne manque jamais une assemblée ou une soirée à moins qu'il ne soit malade ; mais comme le miel est sa nourriture quotidienne il est, aujourd'hui encore, malgré ses 84 ans, en grande forme.

M. Henri Macherel rappelle que le Congrès mondial de l'apiculture se déroulera du 8 au 14 septembre à Grenoble. Un congrès qui par sa proximité devrait intéresser bon nombre d'apiculteurs.

G. Horner.

Pavillon suisse, démontable, parfait état, de 16 colonies.

S'adresser : R. Jenzer - rue du Parc 79 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 00 16.

Dernière occasion !

Pantalons d'équitation militaires

neufs ou très peu utilisés, pour le travail, le sport et les loisirs,
ceinture : 44-56, longueur du pas 64-86.

Prix : 2 paires Fr. 26.— + frais d'exp.

Commandez immédiatement par carte postale à :

Sonderegger, Case postale 39, Schwellbrunn.

NOVITAL

Apiculteurs : complétez votre sirop avec le reconstituant NOVITAL qui contient plus de 25 éléments précieux (vitamines - acides - arômes - etc.)
Pour avoir des ruches plus saines, un développement plus rapide, un seul produit : NOVITAL.

Dépositaires :

R. Staub - 1510 Moudon - Tél. (021) 95 14 54 ou (024) 31 14 67.

O. Staub - 1349 Cuarnens - Tél. (021) 87 53 60.

Fernand Eyer - 1450 Sainte-Croix - Tél. (024) 61 36 26.

Floride Bruchez - 1915 Chamoson - Tél. (027) 86 42 29.